

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 371/00

ÉFAI – 000776 – EUR 61/012/00

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

**TURKMÉNISTAN**    **Babamourat Gaïebov, 27 ans**  
**Oumit Kochkarov, 25 ans**  
**Batir Nourov, 23 ans**  
**Chokhrat Piriev, 27 ans**

Londres, le 5 décembre 2000

D'après les informations recueillies, les quatre chrétiens de confession protestante nommés ci-dessus ont été arrêtés et sauvagement torturés en raison de leurs convictions religieuses. Apparemment, ces jeunes hommes et leurs familles vivent dans la crainte permanente qu'ils ne soient de nouveau convoqués par les autorités et torturés.

D'après l'agence de presse Compass Direct, ils ont été appréhendés après que le Comité de la sécurité nationale (KNB), un service secret, eut découvert des vidéos protestantes dans leur voiture. Ce véhicule avait été irrémédiablement endommagé dans un accident de la route le 21 novembre près de la capitale, Achgabat. Trois de ces hommes ont été interpellés lorsqu'ils sont retournés voir l'épave le lendemain matin, et le quatrième a été arrêté à son domicile plus tard dans la journée. Les seules religions officiellement autorisées au Turkménistan sont l'Église orthodoxe russe et l'islam sunnite.

Depuis lors, ces quatre hommes ont été convoqués à plusieurs reprises dans les locaux du KNB à Anau, non loin de la capitale, où ils ont été passés à tabac et soumis à des décharges électriques. À l'occasion d'une de ces séances de torture, Chokhrat Piriev s'est vu maintenir un sac sur la tête jusqu'à ce qu'il perde connaissance.

D'après les renseignements dont dispose Amnesty International, les quatre hommes ont été informés le 24 novembre qu'ils n'auraient pas à purger de peines d'emprisonnement. Ils ont cependant été contraints à déclarer par écrit qu'ils « *cédaient volontairement* » tout ce qu'ils possédaient pour en faire « *don au président du Turkménistan* ». Les titres de propriété de leurs domiciles et de leurs voitures, ainsi que tous leurs papiers d'identité, leur ont été confisqués depuis. Certains d'entre eux ont également dû signer des documents aux termes desquels ils s'engageaient à quitter Achgabat et à se soumettre à un régime de résidence forcée. On ignore si ces hommes ont été inculpés d'une quelconque infraction.

Après avoir été relâchés, ils auraient été menacés de traitements encore pires. Six jours plus tard, ils ont été convoqués de nouveau aux bureaux du KNB et auraient été victimes de sévices similaires. L'un d'eux a déclaré : « *On nous a promis que ça ne s'arrêterait pas là. Nous ne savons pas combien de temps nous pouvons résister à un tel traitement.* » Leur seul espoir est que des pressions exercées par la communauté internationale inciteront les autorités à les protéger.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Situé en Asie centrale, le Turkménistan est devenu indépendant à la suite de l'effondrement de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) en 1991. Depuis lors, le président Saparmourad Niazov règne en maître absolu sur ce pays, cumulant les fonctions de chef de l'État et de chef du gouvernement. Son régime ne tolère aucune forme de dissidence, restreignant l'exercice des libertés civiles et politiques et exerçant un contrôle extrêmement strict sur les médias. Des militants des droits humains, des journalistes et des représentants d'organisations religieuses étrangers se sont vu interdire l'accès au Turkménistan ou en ont été expulsés, ce qui limite considérablement les possibilités d'observation indépendante de la situation qui prévaut dans ce pays.

Les adeptes de religions autres que l'Église orthodoxe russe et l'islam sunnite sont harcelés et emprisonnés, lorsqu'ils ne sont pas victimes de mesures de résidence forcée dans le pays même ou tout bonnement expulsés du Turkménistan. Les derniers missionnaires étrangers qui se trouvaient encore dans ce pays en ont été chassés en début d'année.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax** (en turkmène, en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles Babamourat Gaïebov, Oumit Kochkarov, Batir Nourov et Chokhrat Piriev ont été sauvagement torturés par des membres du Comité de la sécurité nationale (KNB) à Anau, depuis qu'ils ont été arrêtés le 21 novembre ;

– exhortez les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête impartiale sur ces allégations, à en rendre publics les résultats et à traduire en justice les responsables présumés, conformément aux engagements pris par le Turkménistan aux termes de l'article 12 de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

- demandez aux autorités de veiller à ce que ces quatre hommes ne soient plus torturés ni soumis à aucune autre forme de mauvais traitements ;
- demandez pour quelles raisons ils ont été arrêtés et s'ils ont été inculpés d'une quelconque infraction ;
- déclarez-vous inquiet au vu des informations indiquant que tous les titres de propriété et papiers d'identité de ces hommes ont été confisqués, et que certains d'entre eux font l'objet de mesures de résidence forcée ;
- faites valoir que si le seul motif de ces sanctions réside dans l'exercice de leur droit à la liberté de religion, les éventuelles charges retenues à leur encontre devraient être abandonnées, leurs biens devraient leur être restitués et les restrictions imposées à leur liberté de mouvement devraient être levées.

#### **APPELS À :**

**NB : Il peut s'avérer difficile d'obtenir les lignes de fax. Si un correspondant vous répond, veuillez répéter le mot « fax » jusqu'à ce que vous obteniez la tonalité.**

##### **Président du Turkménistan :**

744000 g. Ashgabat  
Apparat Prezidenta  
Prezidentu Niyazovu S.A  
Turkménistan

**Fax :** + 993 12 35 51 12

**Télégrammes :** Prezidentu Niyazovu, 744000 Ashgabat,  
Turkménistan

**Formule d'appel :** *Dear President Niyazov, / Monsieur le*  
Président du Turkménistan,

##### **Président du Comité de la sécurité nationale (KNB) :**

g. Ashgabat, pr. Magtymguly, 91  
KNB (Byv. KGB) Turkmenistana  
Predsedatelyu Nazarovu M.N.  
Turkménistan

**Télégrammes :** Predsedatelyu Nazarovu, Ashgabat, KNB, pr.  
Magtymguly 91, Turkménistan

**Formule d'appel :** *Dear Chairman, / Monsieur le Président,*

##### **Ministre des Affaires étrangères :**

744000 g. Ashgabat  
pr. Magtymguly, 83  
Ministerstvo inostrannykh del Turkmenistana  
Ministru Berdiyev B.  
Turkménistan

**Fax :** + 993 12 51 14 30 / 35 49 18

**Télégrammes :** Ministru Berdiyevu, 744000 Ashgabat, pr.  
Magtymguly 83, Turkménistan

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

##### **Procureure générale :**

g. Ashgabat, ul. Seidi, 4  
Prokuratura Turkmenistana  
Generalnomu prokuroru Atayanovoy G.  
Turkménistan

**Fax :** + 993 12 35 44 82

**Télégrammes :** Gen. prokuroru Atayanovoy, Prokuratura,  
Ashgabat, Turkménistan

**Formule d'appel :** *Dear Procurator General, / Madame la*  
Procureure générale,

#### **COPIES À :**

##### **Président de la Cour suprême :**

744000 Ashgabat  
prospekt Saparmurad Turkmenbashi, 18  
Verkhovny Sud Turkmenistana  
Predsedatelyu Rakhmanovu Y.  
Turkménistan

##### **Responsable du Conseil des affaires religieuses :**

g. Ashgabat  
Sovet po delam religii i veroispovedaniya pri Majlise  
Komissaru Tuliyevu A.  
Turkménistan

##### **Directeur de l'Institut national turkmène de la démocratie et des droits humains :**

744000g. Ashgabat, ul. Karla Liebnechta, 47  
Turkmensky natsionalny institut demokrati i prav cheloveka  
Direktoru Kepbanovu E.  
Turkménistan

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Turkménistan dans votre pays

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 16 JANVIER 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*